

Intra CL

Public

agents de la caf 22

Modalités pratiques

2 jours de formation pour

12 agents et 1 jour pour

l'équipe de direction

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

3600.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

3600.00

Accompagner la co-construction d'un référentiel CAF 22 pour la mise en oeuvre de la CTG

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

Cette formation fait suite à une formation ayant porté sur le thème « développer un climat de coopérations avec les élus, animer des dynamiques coopératives sur les territoires ».

Cette première formation a permis de construire une culture commune et de travailler sur les postures et positionnements permettant la mise en œuvre d'approches globales sur les territoires.

Elle a également mis en avant la nécessité de :

- Construire un référentiel partagé et opérationnel pour la mise en œuvre des CTG sur le département,
- Approfondir les premiers apports sur la CTG en les appliquant à chacune des étapes de construction d'une CTG, en vue de s'en approprier les méthodes et outils,
- Organiser sur cette base le travail de l'équipe pour la mise en œuvre des CTG.

Tels sont les objectifs qui seront poursuivis au cours de cette formation qui s'adressera aux agents (12) du service action sociale de la CAF d'Armor. Sur deux journées.

Un temps sera également dédié à l'équipe de direction afin de pouvoir sensibiliser celle-ci à la démarche CTG et ce qu'elle représente pour la Caf dans tous ces services. Seront à cette occasion plus particulièrement abordés les notions d'enjeux pour l'organisme et de conditions d'emise en oeuvre.

Durée et date : 2 jours de formation, les 11 Mai et 13 juin 2017 pour les 12 agents

1 jour le 27 juin 2017 pour l'équipe de direction

Lieu : CAF des Côtes d'Armor

JOUR 1 – 11 mai 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités
Co-construire un référentiel CAF22	<ul style="list-style-type: none"> • Expliciter les effets recherchés, objectifs poursuivis par la CAF 22 dans la mise en œuvre de la CTG • • • 	Partage des attentes des participants Rappel des acquis de la précédente session, partage des avancées et questionnements Co-construction de l'arbre d'impacts et d'objectifs au travers de travaux en ateliers : Atelier 1 : Les effets recherchés et objectifs poursuivis auprès des familles Atelier 2 : Les effets recherchés et objectifs poursuivis du côté du système acteur Restitution, approfondissements thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux droits • La participation • L'animation de la vie sociale et l'habitat • Le développement « social » du territoire • CTG et loi NOTRe •
Co-construire un référentiel CAF22	Identifier les méthodes et outils à chacune des étapes de mise en œuvre de la CTG	Explication des objectifs poursuivis à chacune des étapes Description en ateliers des méthodes à activer aux phases de lancement, de diagnostic, de construction du schéma de développement Restitution et apports méthodologiques

JOUR 2 – 13 juin 2017		
Les phases	Les objectifs poursuivis	Les modalités

Mobiliser les compétences internes	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le travail en équipe pour la mise en œuvre réussie des CTG 	Etude de cas Approfondissement : une évolution des métiers, des méthodes de travail en équipe ? Identification des fonctions, compétences et formes de travail en équipe nécessaires pour l'atteinte des effets recherchés et objectifs poursuivis au travers du référentiel, des méthodes retenues
ANTICIPER, PRIORISER, Mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> Co-construire un plan d'action en vue de la concrétisation du référentiel 	Identification des actions à mettre en œuvre en interne et à l'externe Approfondissements : le choix des territoires de lancement de la CTG sur le département, l'animation de la dynamique et des réseaux au plan départemental en vue de créer des effets d'entraînement Priorisation et co-construction d'un schéma de mise en œuvre de la CTG communicable en interne Bilan de la formation

JOUR 3 – 27 juin 2017

Les phases

Les objectifs poursuivis

Les modalités

S'APPROPRIER LA DEMARCHE

· Construire une vision partagée des enjeux et attendus de la CTG

· La CTG, outil pour la mise en œuvre de politiques globales d'action sociale et familiale sur les territoires

· Les finalités et enjeux stratégiques pour l'institution

• Les enjeux et attendus de la CTG pour la CAF des Cotes d'Armor (finalités, effets recherchés, objectifs poursuivis)

· Des conditions de leur mise en œuvre réussie : retours d'expériences conduites dans d'autres CAF

LA METTRE EN OEUVRE

Définir une méthodologie transversale pour sa mise en œuvre

· Les principes et modalités pratiques de mise en œuvre des CTG à l'externe et en interne

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de

l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
